



Edition Spéciale
Covid-19



Échos
de Modave

N°84 – décembre 2020

Marché de Noël virtuel, avec nos artisans



En soutien aux artisans, indépendants, restaurateurs et créateurs du territoire, les partenaires de MonCondroz.be se sont mobilisés pour mettre en place un marché de Noël virtuel dédié aux artisans, indépendants, créateurs et restaurateurs de notre belle région.

Il est ouvert du 1er décembre au 31 janvier.

L'objectif est double :

D'une part, mettre en avant le travail passionné et le savoir-faire de nos artisans, restaurateurs et indépendants. Une vitrine et une e-boutique proposent de nombreux produits et créations uniques : artisanat d'art et décoration, bijoux et mode, épicerie, alimentation et plats à emporter

D'autre part, offrir aux condrusiens la possibilité de déambuler, depuis leur ordinateur, dans les allées d'un marché de Noël, de découvrir le chalet de chaque artisan ou indépendant de notre région et soutenir l'économie locale en choisissant des cadeaux et des menus de fêtes made in Condroz.

Infos et contact:

Kathleen Vanhandenhoven
Chargée Mission Economie
kathleen@galcondruses.be
0477.79.50.04



GAL
CONDROZ
FAMENNÉ



Pays des
Condruzes

Groupe d'Action Locale



Des services vous aident à sortir du surendettement



Vous avez des difficultés financières persistantes, liées ou non à la crise sanitaire ?
Vous avez accumulé des factures impayées, des dettes et ne parvenez pas à y faire face ?

Les services de médiation de dettes sont là pour vous aider !

Ces services sont agréés par le Gouvernement wallon et proposent un accompagnement par des professionnels.

Cet accompagnement consiste à faire le point sur votre situation budgétaire ou financière, en toute discrétion et indépendance, et à négocier, si possible, un plan de remboursement échelonné avec les créanciers afin de vous aider à sortir du surendettement. L'objectif est aussi de vous permettre de mener une vie décente.

Aucune condition de revenu ou de statut n'est imposée pour bénéficier de cette aide.
Ce service est accessible à tous, y compris aux indépendants.

Pour trouver un service agréé près de chez vous ou pour plus d'infos,
consultez le site : <http://actionsociale.wallonie.be/>
ou appelez le numéro gratuit **1718**



Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique (EPN) est un espace d'apprentissage et de médiation des usages numériques, qui pour vocation de favoriser la participation citoyenne de tous à la Société de l'information.

L'espace propose des services diversifiés d'accès, de formation et d'accompagnement adaptés aux besoins de ses publics.

Les EPN sont ouverts à tous, sans importance d'âge, d'origine ou de condition sociale. Son accès est GRATUIT.

Des ordinateurs sont mis à votre disposition pour vous permettre de faire des recherches sur Internet, d'écrire une lettre, de réaliser un dossier, de communiquer avec d'autres personnes sur cette planète ou pourquoi pas, vous détendre avec des jeux.

Un animateur est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner avec sourire et convivialité.

Le CPAS de MODAVE veille au bien-être de chaque citoyen !

Vous rencontrez des difficultés financières ? Vous ne vous y retrouvez plus dans vos papiers ? Vous avez besoin d'une aide sous quelque forme que ce soit (psychologique, médicale, matérielle,...) ?

Contactez-nous !

085/41.36.98

cpas.modave@cpas-modave.be



Le CPAS examinera quelle aide est la plus adaptée en fonction de votre situation personnelle. Les services offerts par le CPAS sont multiples : Octroi du revenu d'intégration sociale; Prise en charge de factures ; Fonds social mazout ; Médiation de dettes ; Colis alimentaires ; Aide médicale ; Logement ; Aide psychosociale ; Participation sociale et culturelle ; ...

Nous avons également développé un service dédié exclusivement au bien-être des personnes de plus de 65 ans et leurs aidants proches, le service « **JAMAIS SEUL** ». Il peut vous apporter soutien, accompagnement, informations et écoute, pour toute difficulté liée à la vie quotidienne. Il s'occupe également des reconnaissances de handicap.



Conseil Consultatif Communal des Aînés de Modave



Chers amis et amies,

Nous n'allons pas pouvoir nous rencontrer personnellement comme les années précédentes en raison des conditions sanitaires.

Nous pensons beaucoup à vous, et une solution permettant de gâter les plus âgés d'entre nous, nous a été proposée (personnes de 85 ans et davantage).

Au nom du CCCA, le service « JAMAIS SEUL » s'est proposé de vous remettre, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, un petit présent et une carte de vœux (réalisée par les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'école communale de Vierset).

Nous vous remercions par avance pour votre bon accueil.

Merci chaleureux au service « JAMAIS SEUL » pour cette précieuse collaboration.

Nous espérons vous revoir bientôt et vous souhaitons de bonnes fêtes et une bien meilleure année 2021.

Les services d'aide restent disponibles.

De l'écoute et de l'aide...

Info Corona	0800 14 689	Pour des questions médicales <u>ou d'ordre public</u> https://www.health.belgium.be/fr/covid-19-soutien-psychosocial . https://www.info-coronavirus.be/fr/
Urgence médicale	112	Ambulance / Pompiers
Police :	101	<u>En cas d'urgence nécessitant une protection</u>
Télé-Accueil	107	Besoin de parler
Prévention suicide	0800 32 123	<u>En cas d'idée suicidaire</u>
SOS enfants/ados	103	<u>Pour parler et être écouté dans l'anonymat</u>
SOS écoute parents	0471/414 333	Epuisement parental
Violence conjugale	0800 30 030	Soutien aux victimes, auteurs ou professionnels https://www.ecouteviolencesconjugales.be
SOS Viol	0800 98 100	Pour les victimes de violence sexuelle.
Deuil	0800 20 220	Aide psychologique pour les personnes endeuillées
AA	078/152 556	Alcooliques Anonymes
Intempéries	1722	<u>Besoin de l'aide des pompiers mais aucune vie n'est en danger.</u>
T'Conduses	085/274 610	Pour faire vos courses.
Village Solidaire	085/274 612	<u>Besoin d'un service</u>
SPF économie	0800 12 033	<u>Une question concernant l'économie</u> https://economie.fgov.be/fr
INASTI	0800 12 018	Call center pour les indépendants.

Bon à savoir :

Organisation Mondiale de la Santé	https://www.who.int/fr
La Croix Rouge de Belgique	https://www.croix-rouge.be/
Office National Emploi (ONEM)	https://www.onem.be
Une question sur l'emploi ou le travail	https://emploi.belgique.be/fr/themes/coronavirus

Service public de Wallonie

1718

Au bout du fil, des agents ayant une vue généraliste et transversale fournissent des réponses concrètes au citoyen, les aiguillent vers le service adéquat, les aident à compléter un formulaire ou enregistrent les commandes de publications. Posez vos questions en matière de logement, **d'énergie, de fiscalité wallonne, d'action sociale, d'environnement...**



COMMUNE DE
MODAVE

Edition Spéciale Covid-19



Échos de Modave

N°84 – décembre 2020

Statistiques des contaminations

Depuis le 1^{er} juillet, date à partir de laquelle nous recevons les informations de l'AVIQ (Agence pour une Vie de Qualité), 292 personnes ont été contaminées sur le territoire de notre Commune, soit 6,9 % de la population totale. Cela donne la répartition suivante : 5 en juillet, 2 en août, 17 en septembre, 188 en octobre, 73 en novembre et 7 à la mi-décembre.



Distribution de matériel de protection



Dès le début de la crise, le Collège a participé à des achats groupés de masques via l'excellente coopération des Bourgmestres de l'arrondissement Huy-Waremme.

Puis, ce furent de nouvelles initiatives du Collège pour de nouveaux achats de masques, de gants et de gel désinfectant.



A cela, il faut ajouter les distributions du Fédéral et de la Région Wallonne. Nous n'oublions pas les couturières bénévoles qui ont répondu avec plaisir à l'appel du Collège pour confectionner 2.400 masques pour les citoyens de Modave, et cela en 4 semaines.

Au total, notre Commune a distribué :



- ✓ 22 304 masques, 5 000 paires de gants, et du gel désinfectant pour les professionnels de la santé.
- ✓ 8.113 masques pour la population et le personnel communal ;
- ✓ 400 masques pour les enfants des 4 écoles communales et libres.

La vaccination contre le Coronavirus

Se faire vacciner est-il vraiment nécessaire ?

L'épidémie ne pourrait-elle pas s'éteindre d'elle-même grâce à l'immunité de groupe. Pour s'en sortir, le vaccin est la seule solution. Afin d'atteindre l'immunité collective, 70% de la population devra être vaccinée.

1. L'objectif est de vacciner au moins 70% de la population.
2. Le programme de vaccination est cofinancé par le Fédéral et les entités fédérées.
3. La stratégie de vaccination est établie par le Secrétaire Corona et le GT «opérationnalisation».
4. Une cellule Débat sociétal et communication a été mise en place et est chargée du développement de la stratégie de communication relative à la vaccination.

Il faut donc aussi préciser qu'en se faisant vacciner, on ne se protège pas seulement soi-même, mais on protège également les autres.

Rappelons également que la vaccination a permis de faire disparaître certaines maladies ou d'en limiter la survenance (pneumonie, hépatites A et B, la polio, diphtérie, tétanos...). 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année dans le monde grâce la vaccination.

Quels sont les différents vaccins?

La Belgique a précommandé cinq vaccins de différents types :

<u>Firme</u>	<u>Doses commandées</u>	<u>Efficacité</u>
Pfizer/BioNtech	5 millions	95 %
Moderna	2 millions	Essai phase 3 en cours
Astra zeneca	7,7 millions	70 %
CureVac	2,9 millions	
Janssen /Johnson & Johnson	5,2 millions	

Soit un total de 22,8 millions de doses.

Il faut également préciser que les vaccins sont généralement testés sur des groupes de 3 000 à 5 000 personnes. Dans le cas du vaccin contre la covid-19, certains vaccins ont été testés sur 60 000 personnes. Il n'y a par exemple jamais eu d'études cliniques aussi vastes pour le vaccin contre la grippe, qui est pourtant modifié chaque année.

Un vaccin en moins d'un an, comment est-ce possible ?

Tous les chercheurs du monde entier ont partagé leurs données et ils ont fait de la recherche contre le covid leur unique priorité.

Le vaccin est-il dangereux pour la santé ?

La crainte du vaccin est aussi ancienne que la vaccination elle-même. Les vaccins sont pourtant parmi les produits pharmaceutiques les plus utilisés en Belgique. La qualité est contrôlée à plusieurs niveaux et le contrôle de qualité est le plus strict et extensif de tous les produits pharmaceutiques. Avant d'être mis sur le marché, le vaccin devra recevoir l'accord de l'agence européenne des médicaments.

Comme pour tout traitement médical et tout vaccin, des effets secondaires sont bien sûr possibles. Le risque zéro n'existe pas. Ces réactions sont tout à fait normales et font partie de la réponse immunitaire vaccinale. Des effets secondaires comme de la fièvre, des frissons, de la fatigue, des maux de tête sont également possibles. Ces réactions diffèrent d'une personne à l'autre et n'ont rien d'inquiétant.

Quand serai-je vacciné ?

Pour rappel, le vaccin est gratuit et non-obligatoire. Vous recevrez une lettre de convocation pour vous faire vacciner. La convocation sera d'abord envoyée aux personnes qui font partie des groupes cibles. La vaccination devrait débuter le 5 janvier. Cette première phase a pour objectif de vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et des maisons de repos et de soins, le personnel soignant de première ligne et le personnel soignant des hôpitaux. Suivront les adultes âgés de plus de 65 ans ou ceux entre 45 et 65 ans mais présentant des facteurs de comorbidité.

Que se passera-t-il si le virus mute ?

Il est possible que la Covid-19 mute, comme le virus de la grippe, ce qui explique la nécessité d'une campagne de vaccination annuelle.

Mais la Covid 19 mute beaucoup moins que le virus de la grippe.

J'ai eu la Covid-19. Dois-je quand même être vacciné ?

Le fait d'avoir été malade vous a permis de développer des anticorps, mais on ignore encore pendant combien de temps ces anticorps vous protègent. Les études les plus récentes estiment que cela peut durer 6 mois. Selon les médecins, une personne qui a déjà eu le Covid-19 ne doit pas être vaccinée en priorité.

Distribution et stockage des vaccins :

La distribution des vaccins sera donc faite vers des centres de vaccination (par ex. dans les hôpitaux) équipés (conditions de conservation), staffés et formés si nécessaires.

L'AFMPS (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de la Santé) offrira son support pour le garantir.

Les commandes des centres de vaccination seront centralisées et les livraisons partiront du hub central ou de la firme selon les instructions de l'AFMPS.

Le financement est assuré à 80 % par le gouvernement fédéral et à 20 % par les régions/communautés.



Groupe de travail

Un groupe de travail réunissant les 3 formations politiques de la Commune s'est réuni à plusieurs reprises durant l'été pour réfléchir aux aides que l'on pouvait apporter.

Ainsi, nous avons édité en septembre un **bulletin communal spécial entièrement consacré aux commerçants, indépendants et sociétés**. Ils pouvaient y insérer gratuitement leur **publicité**. Ce bulletin a été **distribué dans les 1 990 boîtes aux lettres** de notre Commune. Nous rappelons qu'il est également prévu d'organiser, dans le courant de l'année 2021, un **grand évènement** qui leur sera également dédié, et tous les frais d'organisation seront pris en charge par la Commune.

En ce qui concerne les **citoyens**, un appel avait été lancé en juillet à l'attention de ceux qui avaient été **en chômage économique pendant une certaine période**.

54 personnes ont reçu une prime de 100 € et 6 personnes, qui avaient perdu leur emploi, ont reçu une prime de 300 €. Total : 7 200 €.

Enfin, nous avons soulagé **9 clubs et comités** en leur versant des aides pour un total **de 7 650 €.**

Lors de cette 2^e vague, le même groupe de travail s'est réuni pour réfléchir à de nouvelles aides qui sont détaillées dans ce feuillet.

Suite à la 2^e vague d'automne, et aux nouvelles mesures de confinement prises début octobre, ce même groupe de travail s'est à nouveau réuni 2 fois début décembre.

Les aides suivantes ont été décidées :

- **Distribution d'un chèque de 15 € à l'ensemble des habitants, quel que soit l'âge, soit un budget de 63 000 €.**
- **Ce chèque sera au porteur**, ce qui permettra à ceux qui le souhaitent de le **céder pour faire plaisir**.
- Ce chèque sera **utilisable auprès des commerçants, indépendants, sociétés ... qui ont dû fermer et stopper leurs activités durant cette période de confinement** ; Une liste a été arrêtée par le groupe de travail.
- Ces commerçants, indépendants seront contactés pour leur demander s'ils sont d'accord de participer à l'opération qu'il va falloir organiser maintenant de manière pratique.
- Etant donné que le **budget de 63 000 € est inscrit au budget communal de 2021, nous devons attendre le retour de son approbation par la Région wallonne, soit en février 2021**, avant de lancer l'opération ; Cela nous laisse du temps pour tout organiser.
- Ce chèque sera **à retirer à l'Administration communale, les modalités vous seront communiquées en temps utiles.**
- **Ce chèque sera valide jusqu'au 31/08/2021.**